

# Dossier de Diagnostic Technique

articles L271.4 à L 271.6 du code la construction et de l'habitation  
Seuls les rapports de diagnostics demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le présent dossier. L'existence et le contenu de diagnostics réalisés antérieurement ou par un autre opérateur de diagnostic ne sont pas connus. En conséquence, ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au vendeur de compléter le présent dossier autant que de besoin afin de constituer un dossier de diagnostics techniques complet et conforme aux articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation.

**MISSION N° : 440201450**

 PROPRIETAIRE	 MISSION
Nom : <b>M. LETOURMY</b> Adresse : <b>43 domaine de la baie</b> Ville : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>	Adresse : <b>43 domaine de la baie</b> Ville : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>

 DONNEUR D'ORDRE
Nom : <b>M. LETOURMY</b> Adresse : <b>43 domaine de la baie</b> Ville : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>

 MISSION			
Type : <b>Maison</b> Cadastre : <b>307ZB354</b> Porte : Accompagnateur : <b>M. LETOURMY (PROPRIETAIRE)</b>	Nbre pièces : <b>4</b> Bâtiment : Date de visite : <b>31/10/2023</b> Opérateur : <b>THIANT William1</b>	Lot : Lot secondaire : Escalier : Étage :	

 MISSION	
 Diagnostic termites  Diagnostic électrique  Diagnostic DPE  État des Risques et Pollutions (ERP)	



## Attestation sur l'Honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR - R271-3 CCH

Je soussigné(e), THIANT William1, agissant à la demande de M. LETOURMY, déclare sur l'honneur avoir procédé à l'ensemble des diagnostics compris dans le DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE établi par mes soins le 31/10/2023

- En toute impartialité et indépendance,
- Être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du CCH,
- Disposer de moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

Pour faire valoir ce que de droit.

Etablie le : 31/10/2023

Cachet:

  
**BC2E**  
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS  
ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE  
44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
06.14.23.23.11  
Siret : 83845088000011 - code APE : 7120B

Signature :



---

### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

### Rapport

n° de rapport : 440201450  
DDT : 2 sur 39



## Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnostics. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun cas les rapports de diagnostic qui doivent être annexés à la promesse et au contrat de vente ou location.



### Diagnostic électrique

#### Diagnostic elec. n°1

##### 6. Matériaux électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

L'installation intérieure fait l'objet d'avertissements particuliers (voir paragraphe 6 du rapport).

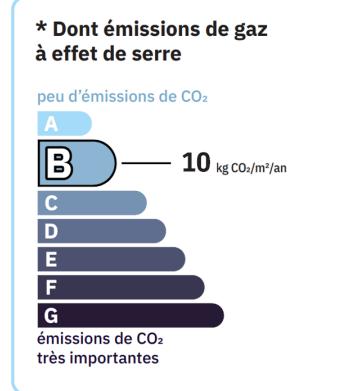
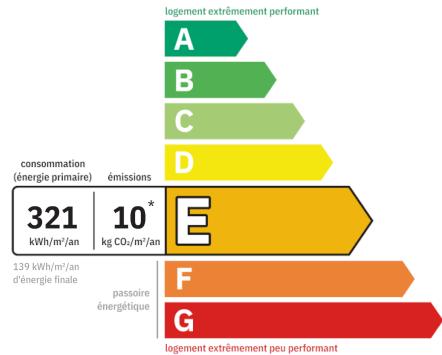


### Diagnostic termites

Dans les bâtiments, parties de bâtiment, pièces, volumes, ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés, il n'a pas été repéré d'indice d'infestation par les termites.



### Diagnostic DPE



#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DDT : 3 sur 39



# Rapport de l'état du Bâtiment relatif à la Présence de Termites

Conforme à l'arrêté du 29 mars 2007, modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termes et des articles L 126-24, L 126-6, R 126-42, D 126-43, L 131-3, L 271-4 à L 271-6 et R 271-1 à D 271-5 du code de la construction et de l'habitation - Références normatives : NF P 03-201 de février 2016.

MISSION N° : 440201450

## A. PROPRIÉTAIRE

Nom : **M. LETOURMY**  
 Adresse : 43 domaine de la baie  
 Ville : 85460 LA FAUTE-SUR-MER

## A. IMMEUBLE OBJET DU PRÉSENT ÉTAT

Adresse : **43 domaine de la baie**  
 Ville : **85460 LA FAUTE-SUR-MER**

## A. DONNEUR D'ORDRE

Nom : **M.LETOURMY**  
 Adresse : 43 domaine de la baie  
 Ville : 85460 LA FAUTE-SUR-MER

## B. MISSION

Type : <b>Maison</b> Cadastre : <b>307ZB354</b> Étage : Nb de niveau : <b>2</b> Accompagnateur : <b>M. LETOURMY (PROPRIÉTAIRE)</b>	Nbre pièces : <b>4</b> Bâtiment : Porte : Date de visite : <b>31/10/2023</b> Opérateur : <b>THIANT William1</b>	Lot : Lot secondaire : Escalier : Heure début / fin : <b>09h00 - 10h00</b> Référence client :
--	---	---

Lieu du constat situé dans une zone contaminée par les termes ou susceptible de l'être à court terme (au sens de l'article L.131-3 du CCH) : **OUI**

### Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- Traitements antérieurs contre les termes : **AUCUN**
- Présence de termes dans le bâtiment : **AUCUNES**
- Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : **NON**

Documents fournis par le propriétaire ou le donneur d'ordre : **AUCUN**

Observations : Néant

## SYNTHÈSE

**Dans les bâtiments, parties de bâtiment, pièces, volumes, ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés, il n'a pas été repéré d'indice d'infestation par les termes.**

Cette synthèse n'est qu'informative. Les résultats réglementaires et normatifs du diagnostic termes sont constitués par la totalité du tableau du rapport termes intitulé 'D- IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DE BÂTIMENTS VISITES ET RESULTATS DU DIAGNOSTIC (identification des éléments infestés ou ayant été infestés par des termes et de ceux qui ne le sont pas)'.

Pour les parties de bâtiments mentionnées dans le rapport comme non visitées et pour les ouvrages, parties d'ouvrages et éléments déclarés dans le même rapport comme non examinés, aucun résultat n'est possible quant à la présence ou l'absence d'indices d'infestation par des termes ou autres agents de dégradation biologique du bois.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termes dans le bâtiment objet de la mission. Il ne saurait servir en aucun cas de garantie pour toutes constatations postérieures à la date de visite. L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.



**C. DÉSIGNATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC EFFECTUANT L'ÉTAT RELATIF A LA PRÉSENCE DE TERMITES :**

THIANT William1 membre du réseau BC2E

- Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance ? Bâtiment g 35760 Saint-Grégoire**, numéro de certification : **CPDI4639**
- Assurance ALLIANZ :**62490415** - Date de validité : 31/12/2023
- ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM - 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU

**D. IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DE BÂTIMENTS VISITES ET RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC (identification des éléments infestés ou ayant été infestés par des termites et de ceux qui ne le sont pas) :**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultat du diagnostic d'infestation (3)
Étage : RDC - séjour cuisine	Sol ( Carrelage) - Plinthe ( Carrelage) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Porte 2 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 2 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Porte-fenêtre 1 : intérieure ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : extérieure ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : dormant intérieur ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : dormant extérieur ( PVC)	Absence d'indices d'infestation de termites
Étage : RDC - WC	Sol ( Carrelage) - Plinthe ( Carrelage) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois)	Absence d'indices d'infestation de termites
Étage : RDC - Chambre 1	Sol ( Carrelage) - Plinthe ( Carrelage) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Fenêtre 1 : intérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : extérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant intérieur ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant extérieur ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : intérieure ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : extérieure ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : dormant intérieur ( PVC) - Porte-fenêtre 1 : dormant extérieur ( PVC)	Absence d'indices d'infestation de termites
Étage : RDC - palier	Sol ( pvc) - Plinthe ( Bois) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Porte 2 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 2 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Porte 3 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 3 : dormant intérieur (Peinture Bois)	Absence d'indices d'infestation de termites
Étage : 01 - Chambre 2	Sol ( pvc) - Plinthe ( Bois) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Fenêtre 1 : intérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : extérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant intérieur ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant extérieur ( PVC)	Absence d'indices d'infestation de termites
Étage : 01 - Chambre 3	Sol ( pvc) - Plinthe ( Bois) - Plafond (Peinture Plâtre) - Mur A (Peinture Plâtre) - Mur B (Peinture Plâtre) - Mur C (Peinture Plâtre) - Mur D (Peinture Plâtre) - Porte 1 : intérieure (Peinture Bois) - Porte 1 : dormant intérieur (Peinture Bois) - Fenêtre 1 : intérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : extérieure ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant intérieur ( PVC) - Fenêtre 1 : dormant extérieur ( PVC)	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

**E. CATÉGORIE DE TERMITES EN CAUSE :**

Néant

**F. IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DE BÂTIMENTS (PIÈCES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE VISITÉS ET JUSTIFICATION :**

Néant

**G. IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ÉLÉMENTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXAMINÉS ET JUSTIFICATION :**

Pièces	Éléments non examinés

**Société**

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 440201450  
TERMITES : 2 sur 4  
DDT : 5 sur 39



séjour cuisine	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)
WC	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)
Chambre 1	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)
palier	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)
Chambre 2	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)
Chambre 3	comble (non visitable rampant) combles partie de comble non accessible faces cachées des linteaux (non démontable) présence de doublages de cloisons masquant des éléments de construction (non démontable) présence de doublages de murs masquant des éléments de construction (non démontable) sous-faces des plinthes (non démontable)

Nous n'avons pas pu examiner les matériaux situés sous et derrière les meubles des pièces : séjour cuisine, WC, Chambre 1, palier, Chambre 2, Chambre 3

Nous n'avons pas pu examiner les matériaux situés derrière les doublages des murs : séjour cuisine, WC, Chambre 1, palier, Chambre 2, Chambre 3

## H. MOYENS D'INVESTIGATION UTILISÉS : OUTILS ET MÉTHODES

Sauf écart ou adjonction mentionné dans le rapport, les préconisations méthodologiques de la norme NF P 03-201 de février 2016 sont appliquées. Plus précisément, là où c'est réalisable sans démontage ni détérioration, l'investigation consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation du bâtiment considéré. Pour y parvenir, l'opérateur utilise les outils appropriés associés à la méthodologie de prospection et d'investigation, comme décrit ci-après :

- Outils : outre le sondage (visuel et physique) et le poinçon qui sont systématiquement utilisés, une lampe torche, loupe sont utilisées autant que de besoin.
- Méthodologie de prospection :
  - \* vision de loin
  - \* observation visuelle de tous les supports (pas seulement en bois)
  - \* observation rapprochée des points sensibles avec sondage physique à l'aide du poinçon
  - \* sondages visuels et physiques de tous les éléments en bois
- Méthodologie d'investigation :
  - \* à l'extérieur : observation générale (et particulière si besoin) du bâti et du non bâti
  - \* à l'intérieur : recherche des zones propices au passage ainsi qu'au développement des termites (sources de nourriture : bois, cellulose ..., sources d'eau et de matériaux de construction : terre, plâtre ..., partie enterrée de la colonie, galeries de circulation (d'aspect terreux notamment))
- Principaux indices d'infestation par les termites à rechercher :
  - \* altérations dans le bois (avec ou sans féces)
  - \* termites vivants
  - \* galerie-tunnels ou concrétions
  - \* cadavres ou restes de termites
  - \* orifices obturés ou non

## I. CONSTATATIONS DIVERSES :

**Indices d'infestation par des agents de dégradation biologique du bois autres que des termites :**

Aucun indice

**NOTE 1 :** Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-201;

**Observations :** Néant

**Indices d'infestation par des termites aux abords de l'immeuble examiné :**

Néant



## **J. OBSERVATIONS :**

Néant

## **K. INFORMATIONS :**

- Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termite dans le bâtiment objet de la mission ;
  - L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux ;
- Le rapport de l'état relatif à la présence de termites, lorsqu'il est établi dans le cadre de l'article L 126-24 du CCH, doit mentionner les notes suivant :

**NOTE 2 :** Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 126-4 et R 126-2 du code de la construction et de l'habitation.

**NOTE 3 :** Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

**NOTE 4 :** "Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance ? Bâtiment g 35760 Saint-Grégoire**";

### **AUTRE :**

Article L 112-17 du CCH : "Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixés par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière des départements d'outre-mer."

Article L 131-3 du CCH : "Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiées, un arrêté préfectoral pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme."

Article 126-6 alinéa III : "En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en Mairie.";

## **L. ECARTS / ADJONCTIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF P 03-201 :**

Absence de copie de contrat de mission accepté par le donneur d'ordre annexée au présent rapport : les conditions dans lesquelles la mission nous a été confiée n'ont pas permis d'obtenir l'accord écrit du client préalablement à notre intervention et d'en annexer une copie au présent rapport, comme préconisé par la norme NF P 03-201. Toutefois, ce manquement n'a aucune incidence sur nos opérations de repérage et n'est pas de nature à remettre en cause le sérieux, l'exhaustivité et la qualité de notre intervention. L'absence de cet accord écrit ne saurait en aucun cas être interprété comme une absence d'accord préalable entre les parties.

Cachet de l'entreprise



Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le 31/10/2023  
Fait à LE LOROUX-BOTTEREAU, le 31/10/2023  
Nom / Prénom : THIANT William1

**RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :** Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980).

**NOTE 5 :** Un modèle de rapport est fixé par arrêté.

### **Société**

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

### **Scannez et téléchargez votre rapport**



### **Rapport**

n° de rapport : 440201450  
TERMITES : 4 sur 4  
DDT : 7 sur 39





# État de l'Installation Intérieure d'Électricité

articles L. 271-4 à 6, L.134-7 et R. 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation, arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.  
Référence normative : d'après la norme NF C 16-600 de Juillet 2017

**MISSION N° : 440201450**

 <b>PROPRIETAIRE</b>	 <b>1. MISSION</b>
Nom : <b>M. LETOURMY</b>	Adresse : <b>43 domaine de la baie</b>
Adresse : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>	Ville : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>

 <b>2. DONNEUR D'ORDRE</b>
Nom : <b>M.LETOURMY</b>
Adresse : <b>43 domaine de la baie</b>
Ville : <b>85460 LA FAUTE-SUR-MER</b>

 <b>1. MISSION</b>			
Type : <b>Maison</b> Cadastre : <b>307ZB354</b> Porte : Accompagnateur : <b>M. LETOURMY (PROPRIETAIRE)</b> Référence client :	Nbre pièces : <b>4</b> Bâtiment : Date de visite : <b>31/10/2023</b> Opérateur : <b>THIANT William1</b> Bien meublé : <b>OUI</b>	Lot : Lot secondaire : Escalier : Étage :  Installation électrique alimentée : <b>OUI</b> Distributeur d'électricité : <b>ENEDIS</b> Année de construction : <b>1999</b>	Mise hors tension de l'installation possible : <b>OUI</b> Qualité du donneur d'ordre : <b>Mandataire</b> Année de l'installation électrique : <b>Non communiquée</b>

<b>CONCLUSIONS</b> (détail des conclusions en "5")	
<b>6. Matériaux électriques vétustes, inadaptés à l'usage.</b> L'installation intérieure fait l'objet d'avertissements particuliers (voir paragraphe 6).	



### 3. IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC :

THIANT William1 membre du réseau BC2E

- Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance**
- ? **Bâtiment g 35760 Saint-Grégoire**, numéro de certification **CPDI4639** le : 24/11/2017 jusqu'au : 01/03/2030
- Assurance : **ALLIANZ 62490415** - Date de validité : 31/12/2023
- ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM - 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU - Siret : 83845088000011

### 4. RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ :

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériaux d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50V en courant alternatif et 120V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'instalation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible), sans déplacement des meubles, ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros oeuvre ou le second oeuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

### 5. CONCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES :

ANOMALIES AVÉRÉES SELON LES DOMAINES			
N° article (1)	Libellé et localisation(*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en oeuvre
<b>1 - Appareil général de commande et de protection et son accessibilité :</b>			
néant	néant	néant	néant
<b>2 - Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre :</b>			
B.3.3.6 a3)	Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	B.3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des circuits de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la mesure compensatoire suivante est correctement mise en oeuvre : protection du (des) circuit (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.
<b>3 - Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs sur chaque circuit :</b>			
néant	néant	néant	néant
<b>4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire :</b>			
néant	néant	néant	néant
<b>5 - Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - protection mécanique des conducteurs :</b>			
néant	néant	néant	néant
<b>6 - Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</b>			
B.8.3 b)	L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage.		
<b>P1 / P2 - Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives ou inversement :</b>			
néant	néant	néant	néant
<b>P3 - Piscine privée et du bassin de fontaine :</b>			
néant	néant	néant	néant

(\*) AVERTISSEMENT : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

(1) Référence des anomalies selon la norme ou les spécifications techniques utilisées.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme ou les spécifications techniques utilisées.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le numéro d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

#### Scannez et téléchargez votre rapport



#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
ÉLECTRICITÉ : 2 sur 6  
DDT : 9 sur 39



N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.
B.11 b2)	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou les spécifications techniques utilisées.

## 6. AVERTISSEMENT PARTICULIER :

### Installation, partie d'installation ou spécificités non couvertes :

- a) installation ou partie d'installation consacrée à la production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection : type de production (photovoltaïque, éolien, etc.) : néant
- b1) poste à haute tension privé ou public et installation à haute tension éventuellement (installations haute et basse tension situées dans le poste à haute tension privé ou public)
- b2) les spécificités de l'installation raccordée au réseau public de distribution par l'intermédiaire d'un branchement en puissance surveillée
- c) installation ou partie d'installation soumise à d'autres réglementations (code du travail, établissement recevant du public, etc.) : locaux concernés et type d'exploitation : néant
- d) le logement étant situé dans un immeuble collectif d'habitation :
  - installation de mise à la terre située dans les parties communes de l'immeuble collectif d'habitation (prise de terre, conducteur de terre, borne ou barrette principale de terre, liaison équipotentielle principale, conducteur principal de protection et la ou les dérivation(s) éventuelle(s) de terre situées en parties communes de l'immeuble d'habitation) : plus précisément, il n'a pas été contrôlé son existence ni ses caractéristiques ;
  - le ou les dispositifs différentiels : adéquation entre la valeur de la résistance de la prise de terre et le courant différentiel-résiduel assigné (sensibilité) ;
  - parties d'installation électrique situées dans les parties communes alimentant les matériels d'utilisation placés dans la partie privative : plus précisément, il n'a pas été contrôlé l'état, l'existence de l'ensemble des mesures de protection contre les contacts indirects et surintensités appropriées.;

### Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C de la norme :

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon l'Annexe C	Motifs (2)
<u>2 - Dispositifs de protection différentielle à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre :</u>		
B.3.3.2 b)	Section du conducteur de terre satisfaisante	Dispositif non accessible.
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la connexion du conducteur de terre, de la liaison équipotentielle principale, du conducteur principal de protection, sur la borne ou barrette de terre principale	Conducteurs encastrés dans des murs, sous gaines, dans des boîtes de connexion ou masqués par du mobilier.
B.3.3.4 a)	Connexion assurée des éléments conducteurs de la structure porteuse et des canalisations métalliques à la liaison équipotentielle principale (résistance de continuité = 2 ohms)	Conducteurs encastrés dans des murs, sous gaines, dans des boîtes de connexion ou masqués par du mobilier.
<u>4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire :</u>		
B.5.3 b)	Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire	Conducteurs encastrés dans des murs, sous gaines, dans des boîtes de connexion ou masqués par du mobilier.
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et aux masses	Conducteurs encastrés dans des murs, sous gaines, dans des boîtes de connexion ou masqués par du mobilier.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon l'Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- "Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage." ;
- "Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des conducteurs n'ont pu être vérifiés." ;
- "L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'était pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite." ;
- "Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(s) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(s) différentiel(s) ne peu(ven)t pas être évalué(s)." ;
- "L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier"
- "La nature BTBS de la source n'a pas pu être repérée."
- "Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible."
- "Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé."
- "La méthode dite « amont-aval" ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement."
- Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle
- toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

### Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement :

- a) Il y a une étiquette sur le tableau qui indique l'absence de prise terre. Il y a donc présomption de l'absence de cette dernière dans l'immeuble ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété ;
- b) Il a été détecté une tension > à 50 V sur le conducteur neutre lors de l'identification du ou des conducteurs de phase ; il est recommandé de consulter un installateur électricien qualifié ;
- c) L'installation électrique, placée en amont du DISJONCTEUR de branchement et dans la partie privative, présente des parties actives sous tension accessibles ; il est recommandé de se rapprocher du gestionnaire du réseau public de distribution



- d) L'installation électrique, placée en amont du DISJONCTEUR de branchement et dans la partie privative, présente un (ou des) CONDUCTEUR(s) non protégé(s) par des conduits ou goulottes » ; il est recommandé de se rapprocher du gestionnaire du réseau public de distribution
- e) MATERIELS D'UTILISATION situés dans des parties privatives et alimentés depuis les parties communes ». Préciser la nature et la localisation des MATERIELS D'UTILISATION concernés et ajouter la (ou les) formule(s) appropriée(s) :
  - 1. Ces matériels sont alimentés en basse tension, mais le MATERIEL DE CLASSE I n'est pas relié à la terre ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété : Néant
  - 2. Ces matériels ne sont pas alimentés en très basse tension de sécurité et sont alimentés par un (des) CIRCUIT(s) ne disposant pas de dispositif de commande et de sectionnement placé dans le logement ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété : Néant
  - 3. Ces matériels ne sont pas alimentés en très basse tension de sécurité et des matériels comportent des parties actives accessibles ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété : Néant
  - 4. Ces matériels sont alimentés en Très Basse Tension, mais la nature de la source (Très Basse Tension de Sécurité) n'a pas pu être identifiée : Néant
- g) La valeur mesurée de la résistance de la PRISE DE TERRE depuis la partie privative n'est pas en adéquation avec la sensibilité du (ou des) dispositifs différentiels ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété ;
- h) Il n'existe pas de DERIVATION INDIVIDUELLE DE TERRE au répartiteur de terre du TABLEAU DE REPARTITION en partie privative ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété ;
- i) La section de la DERIVATION INDIVIDUELLE DE TERRE visible en partie privative est insuffisante ; il est recommandé de se rapprocher du syndic de copropriété ;

**Identification des parties du bien (Pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :**

Néant

**Observation :**

Type de disjoncteur de branchement : Monophasé 15/45

Sensibilité : 500 mA

Courant de réglage : 45 A

Tableau des observations par question		
N° article (1)	Libellé des points de contrôle	Observation
2 - Dispositifs de protection différentielle à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre :		
B.3.3.6 a3)	Tous les circuits autres que ceux alimentant des socles de prises de courant sont reliés à la terre	Par exemple dans le séjour
6 - Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :		
B.8.3 b)	Absence de matériel électrique inadapté à l'usage	Par exemple Prise sur radiateur

**7. CONCLUSION RELATIVE À L'ÉVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL DE PROFESSIONNEL :**

L'installation électrique comportant une ou des anomalies, il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elles présentent.

**8. EXPLICATIONS DÉTAILLÉES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS :**

DESCRIPTION DES RISQUES ENCOURUS EN FONCTION DES ANOMALIES IDENTIFIÉES
<b>Appareil général de commande et de protection</b> Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas de d' <b>urgence</b> , en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.
<b>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</b> Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voir d'une électrocution.
<b>Prise de terre et installation de mise à la terre</b> Ces éléments permettent, lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.
<b>Dispositif de protection contre les surintensités</b> Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits.
<b>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche</b> Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence priviliege, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique dans le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<b>Conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche</b> Les règles de mise en oeuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
<b>Matériels électriques présentant des risques contact direct</b> Les matériels électriques dont les parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
<b>Matériels vétustes ou inadaptés à l'usage</b>



Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolation suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

#### Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives

Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en oeuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

#### Piscine privée ou bassin de fontaine

Les règles de mise en oeuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électrique, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.

Le non respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voir d'une électrocution.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique ...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

#### Socles de prises de courant de type à obturateurs

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voir l'électrocution.

#### Socles de prises de courant de type à puits (15mm minimum)

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

#### Cachet de l'entreprise



#### Date de visite et établissement de l'état

Visite effectuée le : 31/10/2023

État rédigé à : LE LOROUX-BOTTEREAU le : 31/10/2023

Nom : THIANT William1

**RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ** : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980).

#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

#### Scannez et téléchargez votre rapport



#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
ÉLECTRICITÉ : 5 sur 6  
DDT : 12 sur 39



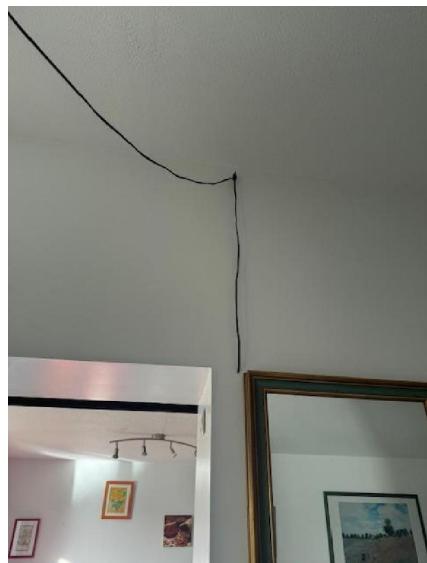
# Rapport Photos



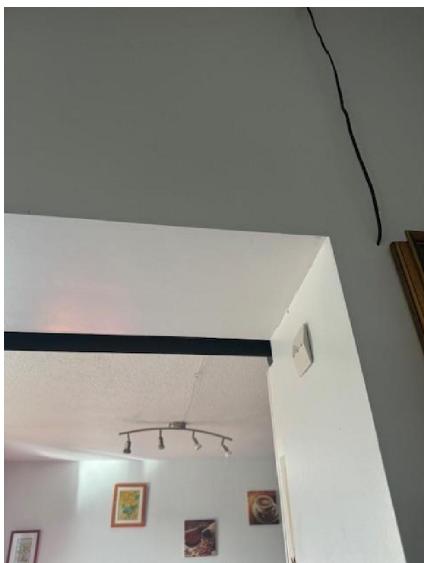
Les photos ne sont pas représentatives de l'ensemble des anomalies présentes



**B.8.3 b)** : L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage.



**B.11 b2)** : Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.



**B.11 b2)** : Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 440201450  
ÉLECTRICITÉ : 6 sur 6  
DDT : 13 sur 39





# Diagnostic de Performance Énergétique

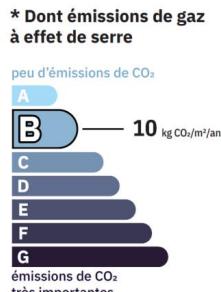
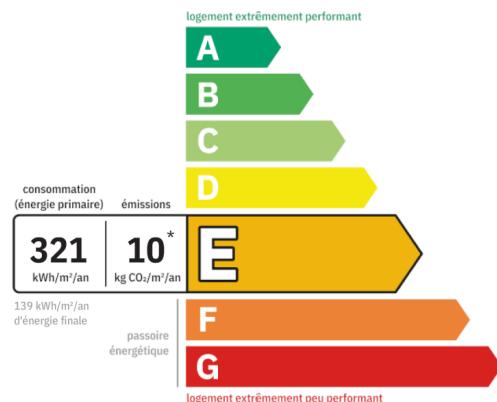
## DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2385E3707535W  
établi le : 31/10/2023  
valable jusqu'au : 30/10/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économique en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

dossier n° : 440201450  
adresse : 43 DOMAINE DE LA BAIE 85460 LA FAUTE SUR MER  
type de bien : Maison  
année de construction : 1999  
surface habitable : 48m<sup>2</sup>  
étage :  
porte :  
lot n° :  
propriétaire : M. LETOURMY  
adresse : 43 DOMAINE DE LA BAIE 85460 LA FAUTE SUR MER

### Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 480 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 2487 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

### Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



entre 960€ et 1340€ par an

Prix moyens des énergies indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?  
voir p.3

#### Informations diagnostiqueur

**ACTIV DIAG / BC2E**  
68 Rue chante pie,  
44430 LE LOROUX BOTTEREAU  
N° SIRET : 83845088000011  
diagnostiqueur : William THIANT

tel : 0614232311  
email : william.thiant@bc2e.com  
n° de certification : CDPI4639  
org.de certification : icert

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE. Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), l'ADEME vous informe que vos données personnelles (Nom, prénom, adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir cette droite, veuillez nous contacter à l'adresse email indiquée à la page « Contact » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

#### Scannez et téléchargez votre rapport

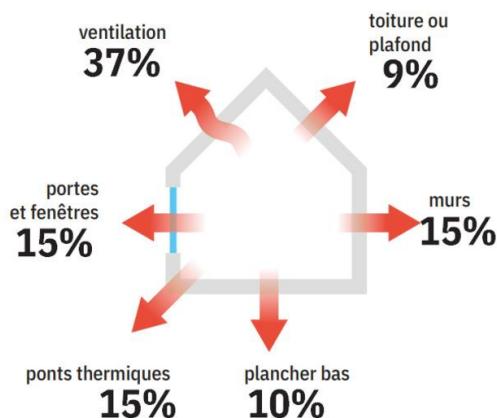


#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
DPE : 1 sur 15  
DDT : 14 sur 39



## Schéma des déperditions de chaleur



## Performance de l'isolation



## Système de ventilation en place



Ventilation naturelle par conduit

## Confort d'été (hors climatisation)\*



INSUFFISANT

MOYEN

BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte)

## Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables

Diverses solutions existent :

	pompe à chaleur		chauffe eau thermodynamique
	panneaux solaires photovoltaïques		panneaux solaires thermiques
	chauffage au bois		réseau de chaleur vertueux
	géothermie		



## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
thermomètre chauffage	électricité 11941 (5192 é.f.)	entre 750€ et 1030€	78%
canne à eau eau chaude sanitaire	électricité 3277 (1425 é.f.)	entre 200€ et 290€	21%
neige refroidissement	0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
ampoule éclairage	électricité 213 (93 é.f.)	entre 10€ et 20€	1%
ventilateur auxiliaire	0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
énergie totale pour les usages recensés :	15 431 kWh (6 709 kWh é.f.)	entre 960€ et 1 340€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont données pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 75l par jour.

é.f. → énergie finale

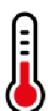
\* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
**Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -24% sur votre facture soit -217€ par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée → 75l/jour d'eau chaude à 40°C**  
**Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l**  
**31l consommés en moins par jour, c'est -24% sur votre facture soit -59€ par an**

**astuces**

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 440201450  
DPE : 3 sur 15  
DDT : 16 sur 39



Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Murs Nord, Sud en blocs de béton creux donnant sur paroi extérieure, avec isolation intérieure Murs Sud en blocs de béton creux donnant sur local non chauffé non accessible, avec isolation intérieure	<span style="background-color: #6aa84f; color: white; padding: 2px 5px;">bonne</span>
 plancher bas	Planchers en Dalle béton donnant sur paroi extérieure	<span style="background-color: #f0ad4e; color: white; padding: 2px 5px;">moyenne</span>
 toiture/plafond	Combles aménagés sous rampant donnant sur paroi extérieure, isolé Plafond en plaque de plâtre donnant sur paroi extérieure, isolé	<span style="background-color: #f08080; color: white; padding: 2px 5px;">insuffisante</span>
 portes et fenêtre	Portes en bois opaque pleine Fenêtres battantes pvc et double vitrage Fenêtres battantes pvc, double vitrage et volet battant bois (épaisseur tablier <= 22mm) Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage et volet battant bois (épaisseur tablier <= 22mm)	<span style="background-color: #f0ad4e; color: white; padding: 2px 5px;">moyenne</span>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Installation de chauffage seul classique(système individuel)Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
 pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement : absent, Système : radiateur / convecteur
 eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical Autres ou inconnue, non bouclé, de type accumulé (système individuel)
 climatisation	Sans objet
 ventilation	Ventilation naturelle par conduit



## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	<p>Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur.</p>
 éclairages	Nettoyer les ampoules et luminaires
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel → tous les 20 ans



## Recommandation d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

## 1

Les travaux à envisager montant estimé : 5000 à 10000€

lot	description	performance recommandée
toiture et combles	Complément d'isolation de la toiture	$R \geq 7.5 \text{ m}^2\text{K/W}$
plancher bas	Complément d'isolation du plancher bas par le dessus sur local non chauffé	$R \geq 2.1 \text{ m}^2\text{K/W}$
murs	Complément d'isolation par l'intérieur si isolation par l'intérieur existante	$R \geq 4.5 \text{ m}^2\text{K/W}$
portes et fenêtres	Installation de fenêtres triple-vitrage	$U_w \leq 1.3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $S_w \geq 0.3$
portes et fenêtres	Installation de portes toutes menuiseries isolé avec double-vitrage	$U_w \leq 1.3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $S_w \geq 0.3$
ventilation	Installation d'un puits climatique avec échangeur	
eau chaude sanitaire	Installation ECS solaire	
chauffage	Mise en place d'une pompe à chaleur eau glycolée/eau	

## Commentaires :

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



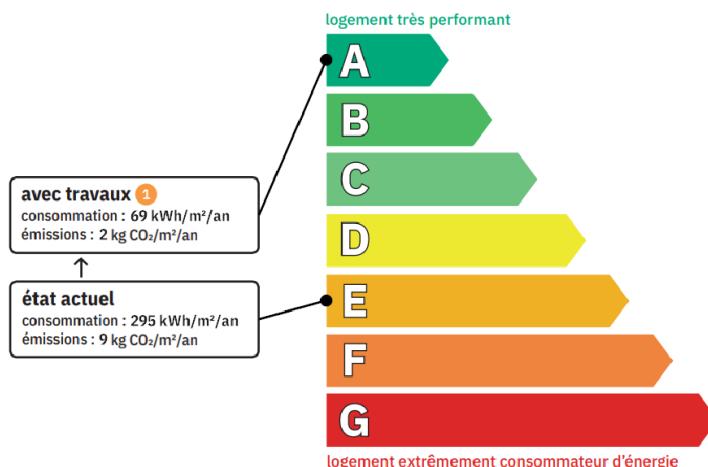
## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 6 sur 15  
 DDT : 19 sur 39



## Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

## Évolution de la performance après travaux



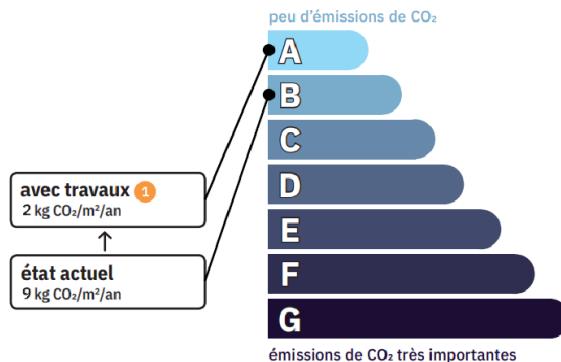
## Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : [france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr](http://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr) ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : [france-renov.gouv.fr/aides](http://france-renov.gouv.fr/aides)



## Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixé pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (foul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.



## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par icert, par saint gregoire

référence du logiciel validé : WinDPE v3  
référence du DPE : 440201450  
date de visite du bien : 31/10/2023  
référence de la parcelle cadastrale : 307ZB354  
méthode de calcul : 3CL-DPE 2021 (V 1.4.25.1)

Justificatifs fournis pour établir le DPE :  
Néant



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles

### généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département	Observé/mesuré	85460
altitude	données en ligne	<= 400
type de bien	Observé / mesuré	Maison individuelle
année de construction	Estimé	1999
période de construction	Estimé	De 1989 à 2000
surface habitable	Observé / mesuré	48m <sup>2</sup>
nombre de niveaux	Observé / mesuré	2
hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2.50m

N° de dossier : 440201450

### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

Scannez et téléchargez votre rapport



### Rapport

n° de rapport : 440201450  
DPE : 8 sur 15  
DDT : 21 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

plancher bas 1	surface		Observé/mesuré	25.44
	type		Observé/mesuré	Dalle béton
	isolation		Observé/mesuré	Oui
	type isolation		Valeur par défaut	ITE
	épaisseur isolant		Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation		Valeur par défaut	De 1989 à 2000
	inertie		Observé/mesuré	Lourde
	mitoyenneté		Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	14.9
	surface opaque (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	14.9 (surface des menuiseries déduite)
toiture / plafond 1	type		Observé/mesuré	Combles aménagés sous rampant
	type de toiture		Observé/mesuré	Combles aménagés
	isolation		Observé/mesuré	Oui
	type isolation		Valeur par défaut	ITE
	épaisseur isolant		Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation		Valeur par défaut	De 1989 à 2000
toiture / plafond 2	inertie		Observé/mesuré	Légère
	mitoyenneté		Observé/mesuré	Paroi extérieure
	b		Valeur par défaut	1
	surface totale (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	25
	surface opaque (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	25 (surface des menuiseries déduite)
	type		Observé/mesuré	Plafond en plaque de plâtre
toiture / plafond 2	type de toiture		Observé/mesuré	Combles perdus
	isolation		Observé/mesuré	Oui
	type isolation		Valeur par défaut	ITE
	épaisseur isolant		Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation		Valeur par défaut	De 1989 à 2000
	inertie		Observé/mesuré	Légère
mur 1	mitoyenneté		Observé/mesuré	Paroi extérieure
	b		Valeur par défaut	1
	surface totale (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	20.68
	surface opaque (m <sup>2</sup> )		Observé/mesuré	17.68 (surface des menuiseries déduite)
	type		Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)		Observé/mesuré	23
	isolation		Observé/mesuré	Oui
	type isolation		Valeur par défaut	ITI

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 9 sur 15  
 DDT : 22 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

mur 1 (suite)	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m <sup>2</sup> )	Observé/mesuré	6.08
	type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
	isolation	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	Valeur par défaut	De 2006 à 2012
mur 2	inertie	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Observé/mesuré	Nord
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m <sup>2</sup> )	Observé/mesuré	6.08
	surface opaque (m <sup>2</sup> )	Observé/mesuré	3.28 (surface des menuiseries déduite)
	type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
	isolation	Observé/mesuré	Oui
mur 3	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	Valeur par défaut	De 2006 à 2012
	inertie	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Observé/mesuré	Sud
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
	mitoyenneté	Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m <sup>2</sup> )	Observé/mesuré	20.68
	surface opaque (m <sup>2</sup> )	Observé/mesuré	17.4 (surface des menuiseries déduite)
mur 4	type	Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)	Observé/mesuré	23
	isolation	Observé/mesuré	Oui
	type isolation	Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	Valeur par défaut	De 2006 à 2012
	inertie	Observé/mesuré	Lourde
	orientation	Observé/mesuré	Sud
	plancher bas associé	Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 10 sur 15  
 DDT : 23 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

## enveloppe (suite)

mur 5	mitoyenneté	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	surface totale (m <sup>2</sup> )	∅ Observé/mesuré	20.68
	type	∅ Observé/mesuré	Murs en blocs de béton creux
	épaisseur moyenne (cm)	∅ Observé/mesuré	23
	isolation	∅ Observé/mesuré	Oui
	type isolation	✗ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	∅ Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	✗ Valeur par défaut	De 2006 à 2012
	inertie	∅ Observé/mesuré	Lourde
	orientation	∅ Observé/mesuré	Sud
	plancher bas associé	∅ Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	plancher haut associé	∅ Observé/mesuré	Plancher haut 1 - Combles aménagés sous rampant
porte 1 (Porte sur Mur 1)	mitoyenneté	∅ Observé/mesuré	Local non chauffé non accessible
	surface	∅ Observé/mesuré	1.68
	type	∅ Observé/mesuré	Porte en bois opaque pleine
	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	mur affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux
	mitoyenneté	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1
	surface	∅ Observé/mesuré	0.24
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
fenêtres / baie 1 (Fenêtre sur Mur 1)	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	∅ Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	∅ Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	✗ Valeur par défaut	Jusqu'à 2005
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	∅ Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	∅ Observé/mesuré	12
	remplissage	∅ Observé/mesuré	Inconnu
	orientation	∅ Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	∅ Observé/mesuré	Aucun
fenêtres / baie 2 (Fenêtre sur Mur 2)	type de masques lointains	∅ Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 11 sur 15  
 DDT : 24 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

## enveloppe (suite)

fenêtres / baie 2 (Fenêtre sur Mur 1)	surface	∅ Observé/mesuré	0.60
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	∅ Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	∅ Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	✗ Valeur par défaut	Jusqu'à 2005
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	∅ Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	∅ Observé/mesuré	12
	remplissage	∅ Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	∅ Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	∅ Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	∅ Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	∅ Observé/mesuré	Aucun
fenêtres / baie 3 (Fenêtre sur Mur 3)	mur/plancher haut affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1
	surface	∅ Observé/mesuré	2.80
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	∅ Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	∅ Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	✗ Valeur par défaut	Jusqu'à 2005
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	∅ Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	∅ Observé/mesuré	12
	remplissage	∅ Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	∅ Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	∅ Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	∅ Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	∅ Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1
	surface	∅ Observé/mesuré	2.80
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 12 sur 15  
 DDT : 25 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

## enveloppe (suite)

fenêtres / baie 4 (Fenêtre sur Mur 4)	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	∅ Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	∅ Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	✗ Valeur par défaut	Jusqu'à 2005
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	∅ Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	∅ Observé/mesuré	12
	remplissage	∅ Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	∅ Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier =< 22mm)
	orientation	∅ Observé/mesuré	Sud
	type de masques proches	∅ Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	∅ Observé/mesuré	Aucun
fenêtres / baie 5 (Fenêtre sur Mur 1)	mur/plancher haut affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1
	surface	∅ Observé/mesuré	0.48
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	∅ Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	∅ Observé/mesuré	Double vitrage
	année vitrage	✗ Valeur par défaut	Jusqu'à 2005
	étanchéité	∅ Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	∅ Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	∅ Observé/mesuré	12
fenêtres / baie 6 (Fenêtre sur Mur 4)	remplissage	∅ Observé/mesuré	Inconnu
	orientation	∅ Observé/mesuré	Nord
	type de masques proches	∅ Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	∅ Observé/mesuré	Aucun
	mur/plancher haut affilié	∅ Observé/mesuré	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux
	donnant sur	∅ Observé/mesuré	Paroi extérieure
	nombre	∅ Observé/mesuré	1
	surface	∅ Observé/mesuré	0.48
	type	∅ Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	∅ Observé/mesuré	5
	localisation	∅ Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	∅ Observé/mesuré	Sans retour

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 13 sur 15  
 DDT : 26 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)	fenêtres / baie 6 (Fenêtre sur Mur 4) (suite)	type de paroi	Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	Observé/mesuré	Double vitrage	
	année vitrage	Valeur par défaut	Jusqu'à 2005	
	étanchéité	Observé/mesuré	Présence de joint	
	inclinaison	Observé/mesuré	Vertical	
	épaisseur lame d'air	Observé/mesuré	12	
	remplissage	Observé/mesuré	Inconnu	
	orientation	Observé/mesuré	Sud	
	type de masques proches	Observé/mesuré	Aucun	
	type de masques lointains	Observé/mesuré	Aucun	
	mur/plancher haut affilié	Observé/mesuré	Mur 4 - Murs en blocs de béton creux	
	donnant sur	Observé/mesuré	Paroi extérieure	
	pont thermique 1	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Mur de refend mitoyen
	Longueur	Observé/mesuré	2.5	
	pont thermique 2	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 2 / Mur de refend mitoyen
	Longueur	Observé/mesuré	2.5	
	pont thermique 3	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Mur de refend mitoyen
	Longueur	Observé/mesuré	2.5	
	pont thermique 4	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Mur de refend mitoyen
	Longueur	Observé/mesuré	2.5	
	pont thermique 5	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher bas 1
	Longueur	Observé/mesuré	3.76	
	pont thermique 6	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher bas 1
	Longueur	Observé/mesuré	2.43	
	pont thermique 7	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Plancher bas 1
	Longueur	Observé/mesuré	2.43	
	pont thermique 8	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher bas 1
	Longueur	Observé/mesuré	3.76	
	pont thermique 9	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher haut 1
	Longueur	Observé/mesuré	3.76	
	pont thermique 10	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher haut 1
	Longueur	Observé/mesuré	2.43	
	pont thermique 11	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 3 / Plancher haut 1
	Longueur	Observé/mesuré	2.43	
	pont thermique 12	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher haut 1
	Longueur	Observé/mesuré	3.76	
	pont thermique 13	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Porte 1
	Longueur	Observé/mesuré	5	
	pont thermique 14	type de liaison	Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 1
	Longueur	Observé/mesuré	2	

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 14 sur 15  
 DDT : 27 sur 39



## Fiche technique du logement (suite)

## enveloppe (suite)

pont thermique 15	type de liaison	∅ Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 2
	Longueur	∅ Observé/mesuré	3.2
pont thermique 16	type de liaison	∅ Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 3
	Longueur	∅ Observé/mesuré	5.4
pont thermique 17	type de liaison	∅ Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 4
	Longueur	∅ Observé/mesuré	5.4
pont thermique 18	type de liaison	∅ Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 5
	Longueur	∅ Observé/mesuré	2.8
pont thermique 19	type de liaison	∅ Observé/mesuré	Mur 4 / Fenêtre 6
	Longueur	∅ Observé/mesuré	2.8
système de ventilation 1	Type	∅ Observé/mesuré	Ventilation naturelle par conduit
	façade exposées	∅ Observé / mesuré	plusieurs
	type d'installation	/	Installation de chauffage seul classique
	surface chauffée	∅ Observé/mesuré	48
	générateur type	∅ Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
	énergie utilisée	∅ Observé/mesuré	Électricité
	régulation installation type	∅ Observé/mesuré	Convector électrique NFC, NF** et NF***
	émetteur type	∅ Observé/mesuré	Convector électrique NFC, NF** et NF***
	émetteur année installation	∅ Observé/mesuré	2010
	distribution type	∅ Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
systèmes de chauffage / Installation 1	en volume habitable	∅ Observé/mesuré	Oui
	nom du générateur	∅ Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
	numéro d'intermittence	∅ Observé/mesuré	1
	émetteur	∅ Observé/mesuré	Principal
	fonctionnement ecs	∅ Observé/mesuré	Chaudage seul
	nombre de niveau chauffé	∅ Observé/mesuré	1
	numéro	✗ Valeur par défaut	1
	équipement	✗ Valeur par défaut	Absent
	chauffage type	✗ Valeur par défaut	Divisé
	régulation pièce par pièce	✗ Valeur par défaut	Avec
pilotage 1	système	✗ Valeur par défaut	Radiateur / Convector
	production type	∅ Observé/mesuré	Ballon électrique à accumulation vertical Autres ou inconnue
	installation type	∅ Observé/mesuré	Individuelle
	localisation	∅ Observé/mesuré	En volume habitable et pièces alimentées contiguës
	volume ballon (L)	∅ Observé/mesuré	100
	énergie	∅ Observé/mesuré	Électrique
	bouclage réseau	∅ Observé/mesuré	Non bouclé
	type de production d'ecs	∅ Observé/mesuré	accumulée
	nombre de niveau	∅ Observé/mesuré	1

N° de dossier : 440201450

## Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
 68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
 Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
 Web : <http://ades.bc2e.com/>  
 Siret : 83845088000011

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 440201450  
 DPE : 15 sur 15  
 DDT : 28 sur 39



# ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

## ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

### Domaine de la baie 85460 L AIGUILLO SUR MER

ZB 354

#### INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 01/11/2023

Valide jusqu'au : 01/05/2024

N° de commande : 464750

Adresse : Domaine de la baie 85460 L AIGUILLO SUR MER

Cadastral :

85001 307 ZB 354

Commune : L AIGUILLO SUR MER

Code postal : 85460

Code insee : 85001

Lat/Long : 46.3392629, -1.33510905420228

Vendeur ou Bailleur :

M. LETOURMY

Acquéreur ou locataire :



#### RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

##### Réglementaire

RADON Niveau 1

Fiche Radon

SEISME Niveau 3

Fiche séisme

ENSA/PEB Aucun

Recul du trait de côte Non concerné

##### Informatif : ERPS

BASOL 0

BASIAS 0

ICPE 0

Sols Argileux Moyen<sup>(1)</sup>

(1) Une étude géotechnique est obligatoire en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)

Risque naturel <b>Inondation</b>	[Approuvé] Le 17/07/2012 : Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Estuaire du Lay [Approuvé] Le 17/07/2012 : Inondation Par submersion marine Estuaire du Lay [Approuvé] Le 28/12/2017 : Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Estuaire du Lay [Approuvé] Le 28/12/2017 : Inondation Par submersion marine Estuaire du Lay [Approuvé] Le 17/07/2012 : Inondation Inondation Estuaire du Lay [Approuvé] Le 28/12/2017 : Inondation Inondation Estuaire du Lay
Exposition	ZB 354 OUI
Risque naturel <b>Risques naturels</b>	[Approuvé] Le 17/07/2012 : Risques naturels Risques naturels Estuaire du Lay [Approuvé] Le 28/12/2017 : Risques naturels Risques naturels Estuaire du Lay
Exposition	ZB 354 NON
Risque naturel <b>Mouvement de terrain</b>	[Approuvé] Le 28/12/2017 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain Estuaire du Lay [Approuvé] Le 28/12/2017 : Mouvement de terrain Recul du trait de côte et de falaises Estuaire du Lay
Exposition	ZB 354 NON
Risque minier	Aucun plan de prévention des risques minier recensé sur cette commune
Risque technologique	Aucun plan de prévention des risques technologique recensé sur cette commune
<b>INFORMATIONS LEGALES</b>	Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document. <a href="https://www.etat-risque.com/s/SNDHW">https://www.etat-risque.com/s/SNDHW</a>

1 / 10

#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

#### Scannez et téléchargez votre rapport



#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
ERP : 1 sur 10  
DDT : 29 sur 39



---

#### Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

#### Scannez et téléchargez votre rapport



#### Rapport

n° de rapport : 440201450  
ERP : 2 sur 10  
DDT : 30 sur 39



## ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

<b>Adresse ou parcelles</b>	<b>Code postal ou Insee</b>	<b>Commune</b>	
Domaine de la baie 85460 L AIGUILLON SUR MER	85460	L AIGUILLON SUR MER	
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)</b>			
> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR N			
Prescrit	Anticipé	Approuvé <input checked="" type="checkbox"/> Date 28/12/2017	
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
inondation <input checked="" type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
cyclone <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	sécheresse géotechnique <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	
Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous			
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)</b>			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> X
prescrit	anticipé	approuvé	date
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
mouvements de terrain <input type="checkbox"/>			autres <input type="checkbox"/>
Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous			
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)</b>			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> X
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :			
Effet toxique <input type="checkbox"/>	Effet thermique <input type="checkbox"/>	Effet de surpression <input type="checkbox"/>	
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> X
Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous			
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'immeuble est situé en zone de prescription			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE</b>			
L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en			
zone 1 Très faible <input type="checkbox"/>	zone 2 Faible <input type="checkbox"/>	zone 3 Modérée <input checked="" type="checkbox"/> X	zone 4 Moyenne <input type="checkbox"/>
zone 5 Forte <input type="checkbox"/>			
<b>INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS</b>			
> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> X
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON</b>			
> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> X
<b>INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE</b>			
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UNE ZONE EXPOSÉE AU RECOL DU TRAIT DE CÔTE (ZERTC)</b>			
> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte			
*Non communiqué (en cours d'élaboration par la commune)			
N/C*	à l'horizon de 30 ans	à l'horizon entre 30 et 100 ans	Non <input checked="" type="checkbox"/> X
Vendeur ou Bailleur M. LETOURMY	Date / Lieu 01/11/2023 / L AIGUILLON SUR MER	Acquéreur ou Locataire	

Etat des risques, pollutions et sols - en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement - MTECT / DGPR avril 2023



## ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° -

du

Mis à jour le

### 2. Adresse

Code postal ou Insee

Commune

Domaine de la baie 85460 L AIGUILLON SUR MER

85460

L AIGUILLON SUR MER

### SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

Oui

Non

X

Révisé

Approuvé

Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

Oui

Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

### SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON

zone A<sup>1</sup>

zone B<sup>2</sup>

zone C<sup>3</sup>

zone D<sup>4</sup>

Aucun

Très forte

Forte

modérée

Faible

1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

3 (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quaternies A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRIS EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportal de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante :  
<https://www.geoportal.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :

peut être consulté à la mairie de la commune de : L AIGUILLON SUR MER  
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur

**M. LETOURMY**

Date / Lieu

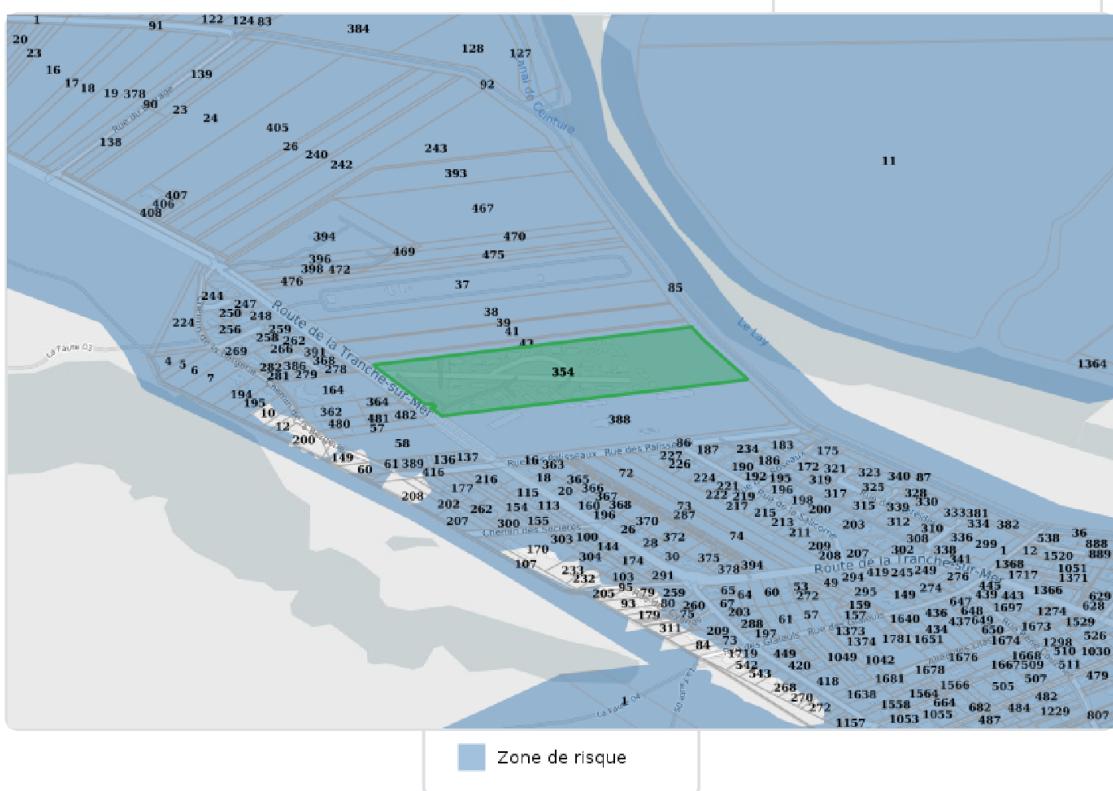
**01/11/2023 / L AIGUILLON SUR MER**

Acquéreur ou Locataire

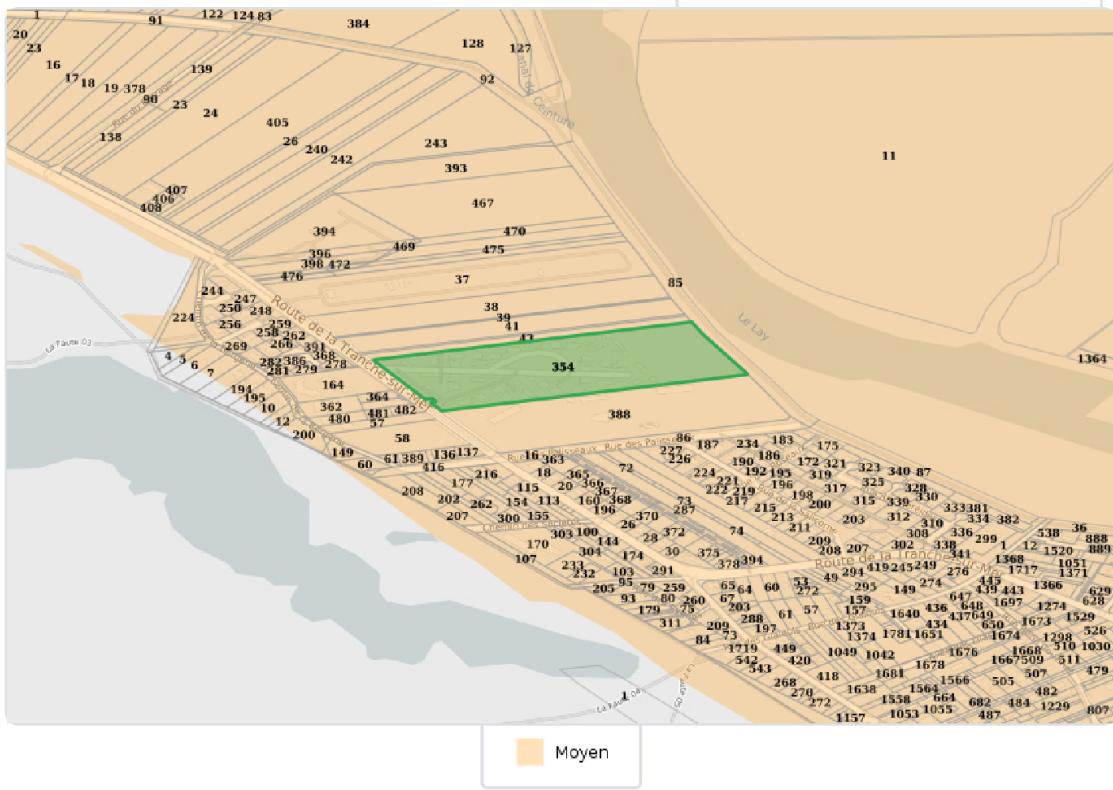
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>



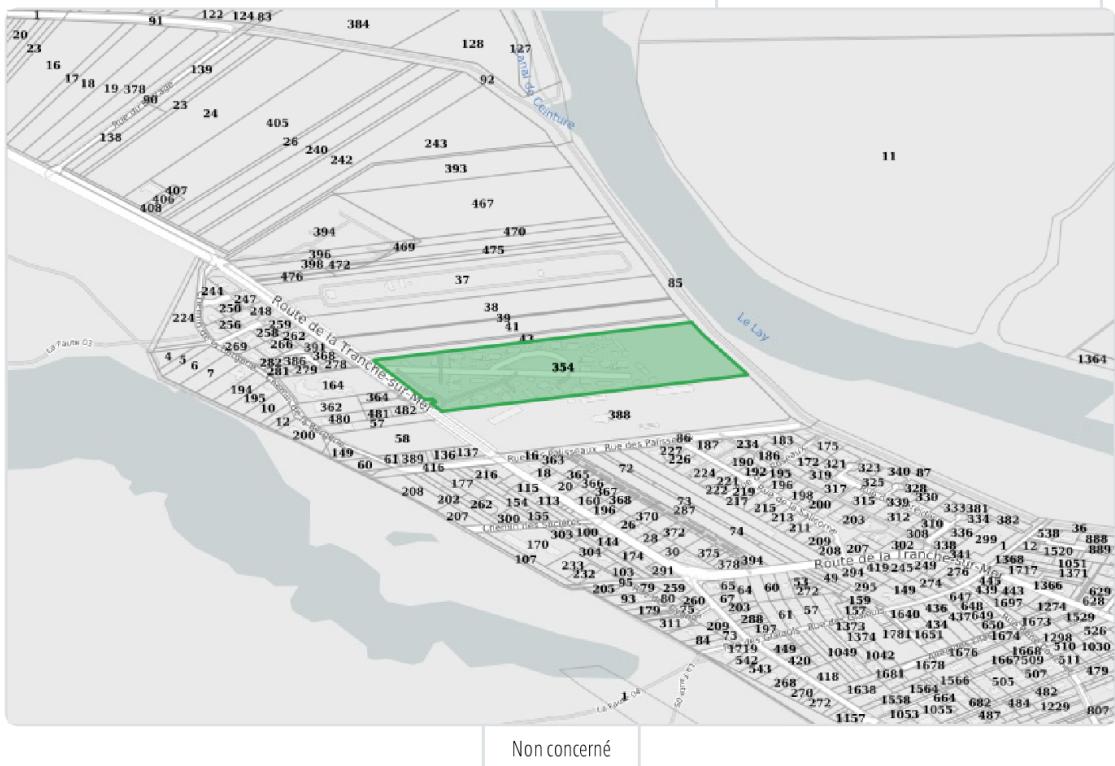
### INONDATION



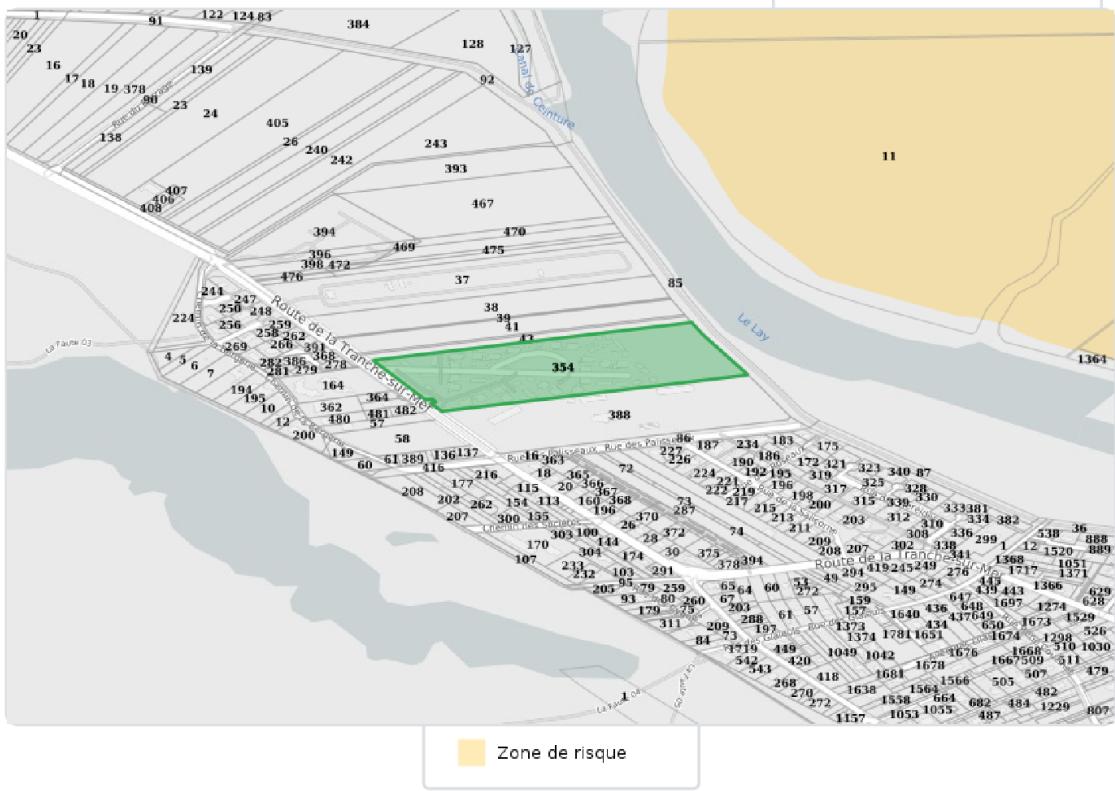
### MOUVEMENT DE TERRAIN (SOLS ARGILEUX)



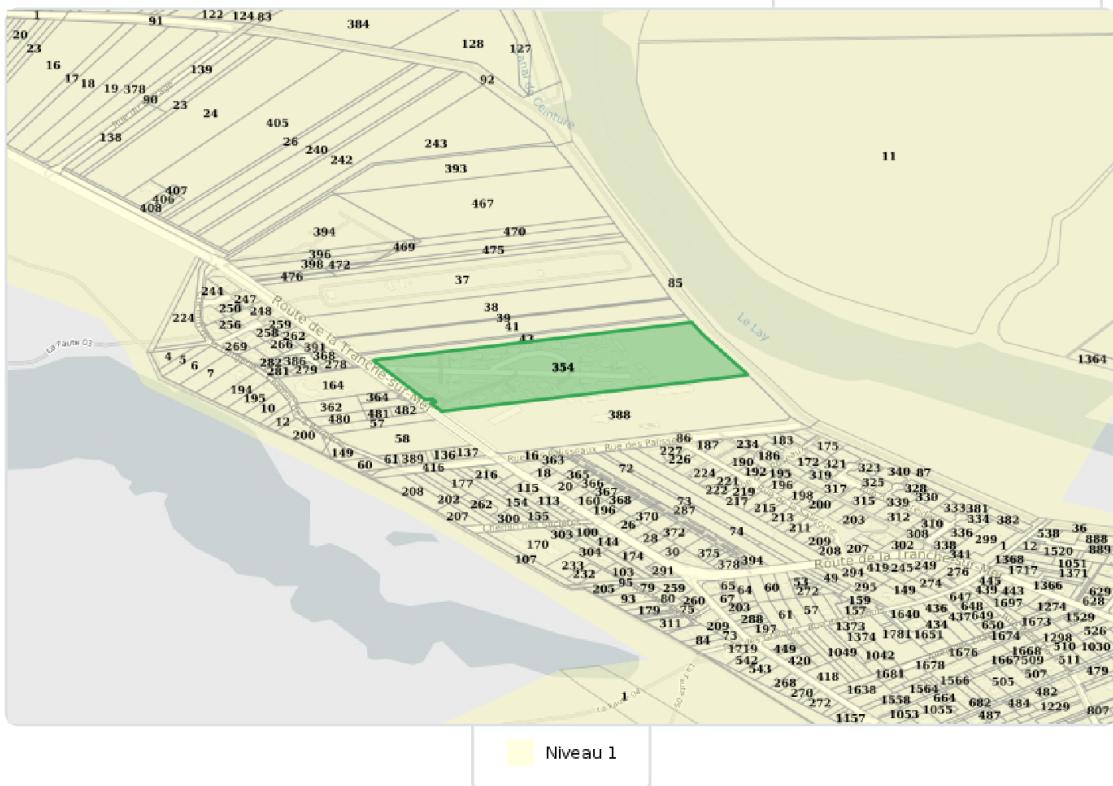
## MOUVEMENT DE TERRAIN (CARRIÈRES)



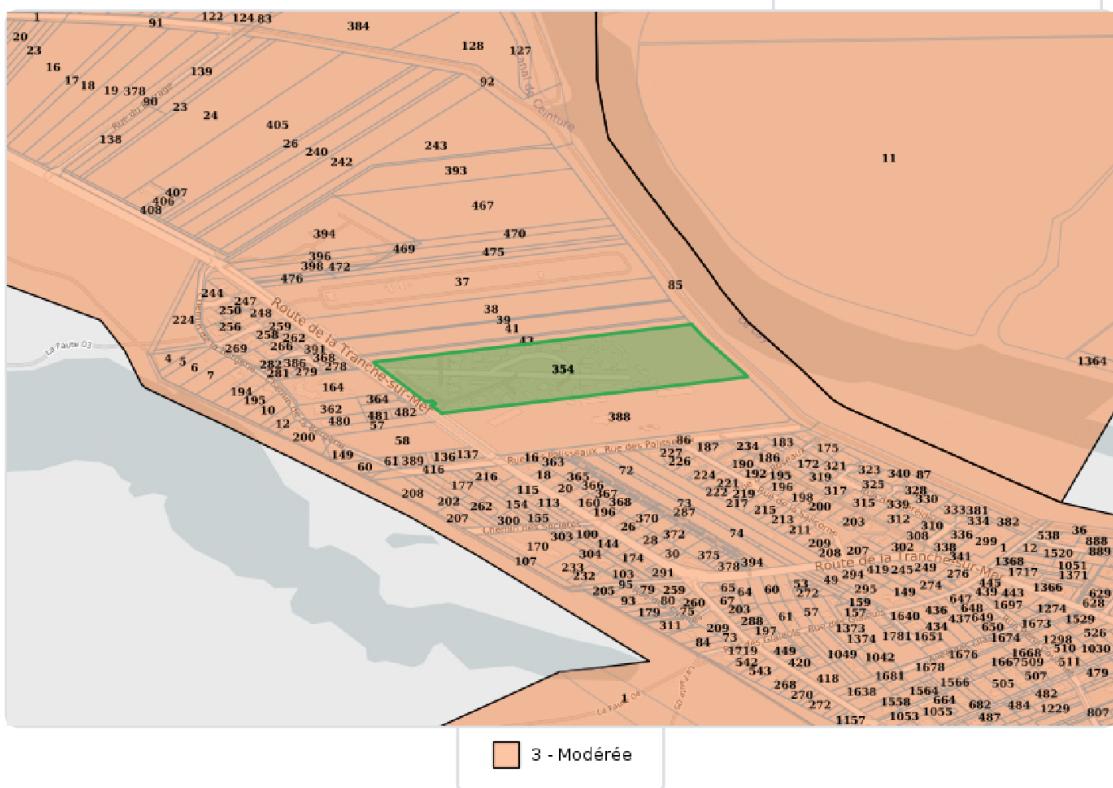
## MOUVEMENT DE TERRAIN



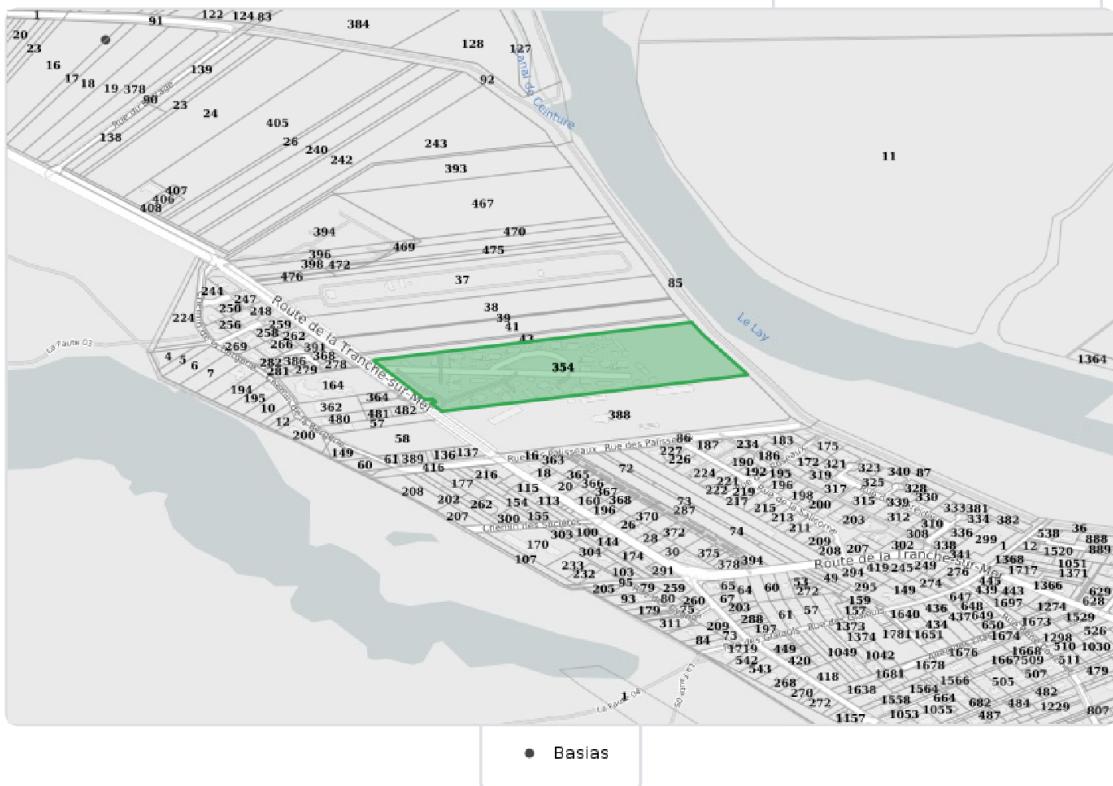
## RADON



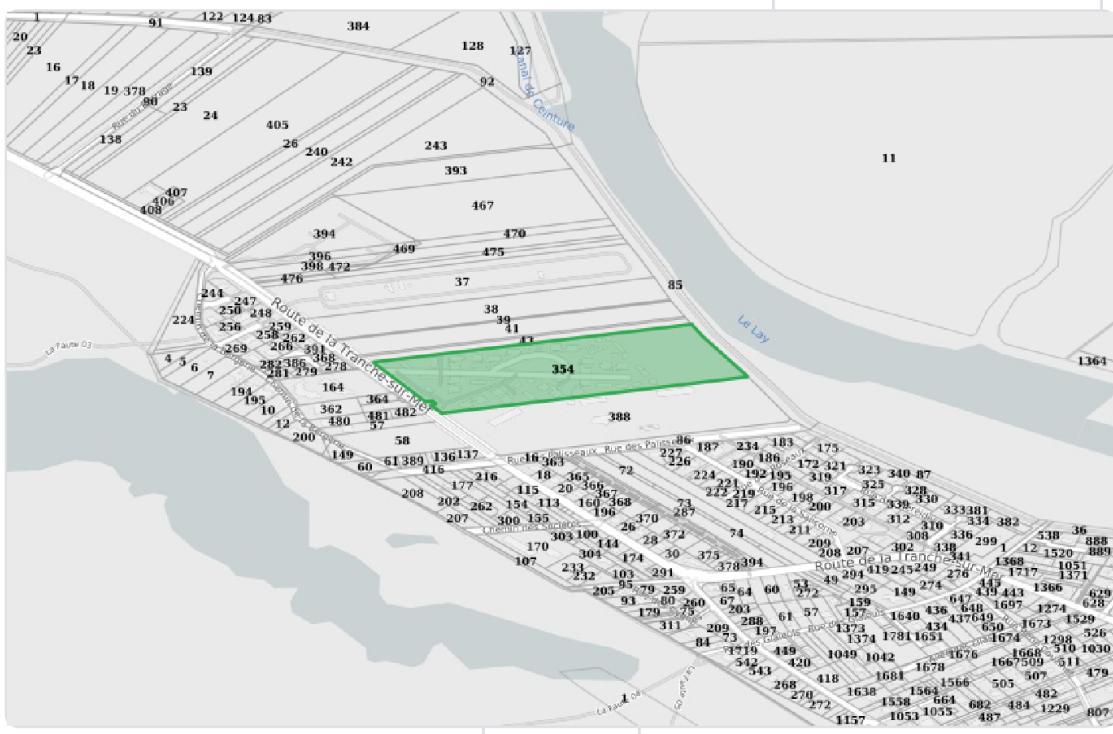
## SÉISME



## BASOL-BASIAS



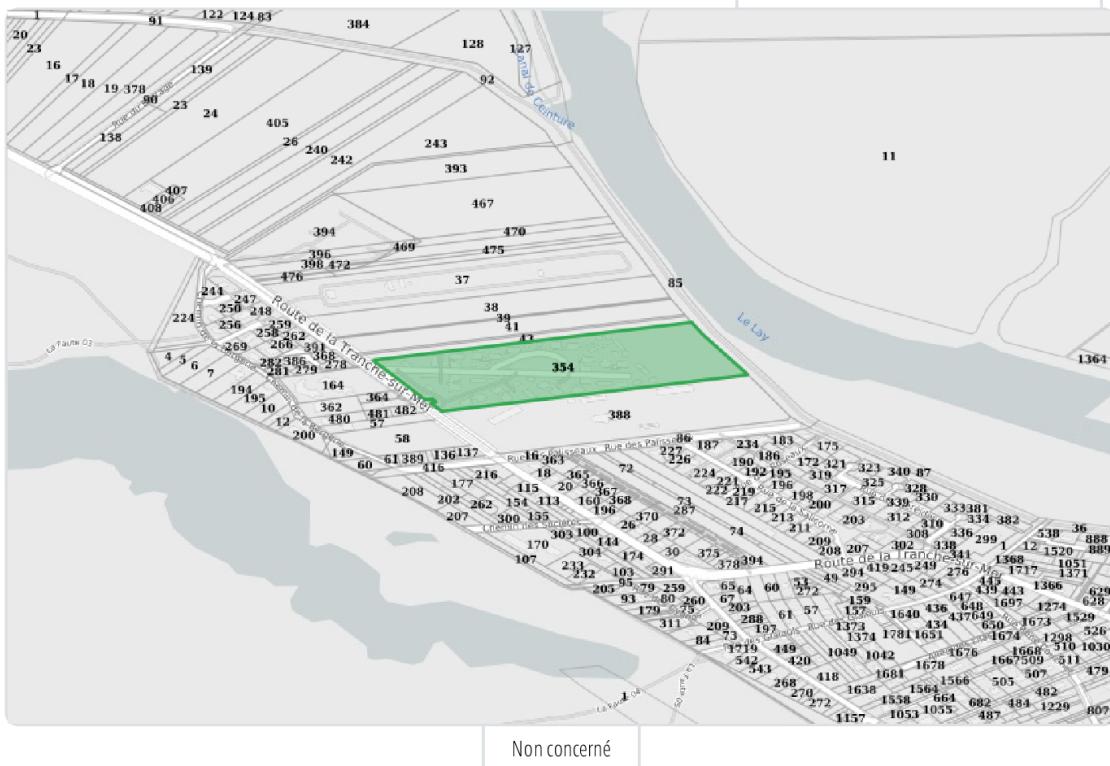
## ICPE



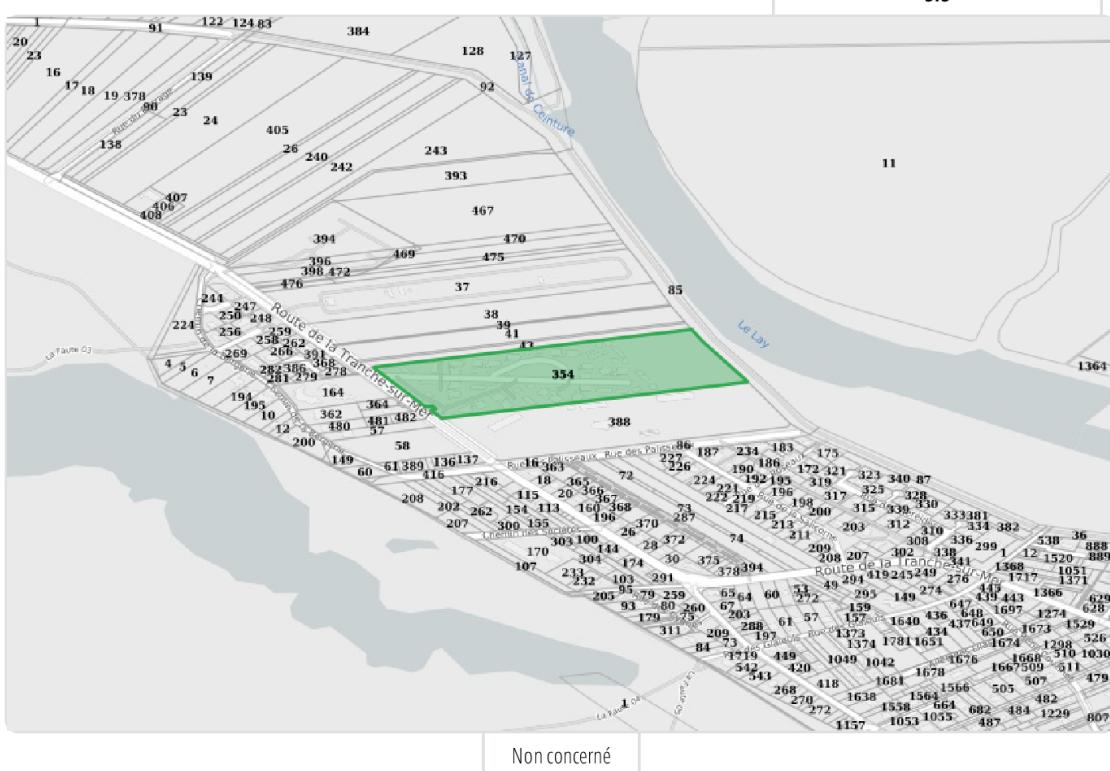
Non concerné



## PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)



SIS



9 / 10

Société

ACTIV DIAG ENERGIES SERVICES / THIANT WILLIAM  
68 RUE CHANTE PIE - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU  
Tel : 06.14.23.23.11 | Mail : william.thiant@bc2e.com  
Web : <http://ades.bc2e.com/>  
Siret : 83845088000011

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 440201450  
ERP : 9 sur 10  
DDT : 37 sur 39



**Déclaration de sinistres indemnisés**

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Domaine de la baie 85460 L AIGUILLOU SUR MER  
85460 L AIGUILLOU SUR MER

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases OUI ou NON

**Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	28/04/1983	28/04/1983	18/05/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/12/1995	23/12/1995	23/12/1995	17/04/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1996	30/09/1996	30/09/1996	28/03/1998	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	19/03/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/09/2003	26/08/2004	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	27/02/2010	01/03/2010	01/03/2010	02/03/2010	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/2009	01/10/2009	01/10/2009	13/01/2011	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	09/05/2020	11/05/2020	11/05/2020	24/10/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

**01/11/2023**

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur



Nom du vendeur ou du bailleur

**M. LETOURMY**

Nom de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs :  
[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



